

« VRAI DÉBAT » : SORTIR DU DÉBAT POUR NÉGOCIER



Rapport scientifique préliminaire d'analyse du «Vrai Débat»- 27 mars 2019

Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées en Sciences Sociales

Université de Toulouse

Pascal Marchand, Brigitte Sebbah, Julie Renard, Guillaume Cabanac, Laurent Thiong-Kay, Natacha Souillard, Lucie Loubère

www.lerass.com



Une plateforme en ligne déployée le 30 janvier 2019 en parallèle et concurrente de celle, plus instituée et plus médiatisée, du « Grand débat national ». Une arène dédiée à la consultation sur les préoccupations des citoyens qui a davantage circulé dans les réseaux de Gilets jaunes que dans les médias ou les relais plus institutionnels. Une consultation dont les résultats laissent voir, plutôt qu'un recueil d'opinions ou un déballage d'intérêts hétéroclites et peu structurés, un nouveau répertoire d'actions de la part d'un mouvement ou de ses sympathisants. Au-delà d'un simple porte-vue d'opinions, ou un recueil thématique de sondages à peu de frais, les contributions visent à établir une négociation, voire à l'imposer. Identifié par la CNDP puis sollicité par le collectif qui diligente le « Vrai débat », notre collectif de chercheur(e)s de l'Université de Toulouse¹ a réalisé l'analyse complète de la base de données et propose ici son interprétation préliminaire². Sans nuages de mots ni Intelligence artificielle (IA) ajoutée.

Liminaire	2
Méthodologie et Corpus	3
Une analyse sans nuages de mots et IA ajoutée	5
Une consultation en ligne n'est pas une enquête sociologique.....	6
Une consultation en ligne n'est pas non plus un débat	6
Les résultats du «Vrai débat»	7
Qu'est ce qui caractérise les contributions ?	7
Le Vrai débat : Une négociation argumentée, pas un déballage	7
Les Gilets jaunes sont-ils "radicalisés" ?.....	8
Les modalités de la négociation	8
Pour une négociation	8
La fin de l'homme ou la femme providentiel(le) en politique	9
Les citoyens, négociateurs responsables	9
Re-définir et contrôler le pouvoir.....	10
Pour la refonte du contrat social, pas pour le dédagisme.....	11
A la veille des élections européennes : réformer ou quitter l'Europe ?	12
Les thématiques de la négociation : Re-définition des priorités de l'agenda politique	12
Les questions environnementales	12
Une école pour tous à plus petite échelle	14
Plus de justice (sociale, économique, judiciaire)	14

¹ Lucie Loubère est rattachée à l'Université Aix-Marseille (IMSIC)

² Ce travail préliminaire est actuellement poursuivi dans l'objectif de réaliser une analyse scientifique plus complète et plus fine.

Liminaire

Parallèlement au « Grand débat national » un groupe de « citoyens Gilets jaunes » a pris l'initiative d'une autre consultation : c'est le « Vrai débat », dont le site est hébergé par *Cap Collectif*, la même plateforme que le « Grand débat national », et il a pris fin le 3 mars dernier, deux semaines plus tôt.

La méthode de ce « Vrai débat » est différente de celle du « Grand débat ». Globalement, elle a cherché à respecter au maximum les préconisations de la Commission nationale du débat public³.

La consultation s'est déroulée du 30 janvier au 3 mars 2019 et les contributeurs devaient s'inscrire sur le site en renseignant leur e-mail. La communication autour de sa mise en œuvre s'est principalement effectuée via les pages Facebook des Gilets jaunes, plus rarement via les médias (sur une période de trois mois, le rapport est de 800 articles mentionnant le « vrai débat » contre 64 000 pour le « grand débat »). Il est donc possible que les contributeurs soient majoritairement des « sympathisants Gilets jaunes ».

Les statistiques rapportées ici sont relatives à la base de données du 04/03/2019. 44 576 identifiants d'utilisateurs sont inscrits sur le site du « Vrai Débat », on relève 25 229 propositions, 92 289 arguments, qui ont généré 898 790 votes.

Sur la plateforme, le « Vrai débat » a été découpé en neuf sections. À l'intérieur de chaque section, on distingue des « propositions » et des « arguments », lesquels peuvent être enrichis par des partages de diverses ressources informatives (vidéos, articles, etc.). Les propositions peuvent être évaluées par un vote (« pour », « contre », « mitigé ») et les arguments par un « aime » (*like*). Le site du « Vrai débat » permet donc déjà d'obtenir, à l'intérieur de chaque section, un bilan des propositions les plus votées ou les plus commentées. On constate à ce titre que les propositions les plus anciennes sont les plus votées et il s'agirait peut-être d'un effet « boule de neige » que l'on pourrait résumer de la façon suivante : « le vote appelle le vote ».

Le tableau ci-dessous récapitule les contributions par section, et on l'on peut ainsi voir lesquelles ont suscité plus de propositions, d'amendements, d'arguments et enfin de votes :

Sections	Propositions		Arguments		Votes		Nombre de participants	
Démocratie, institutions, referendum d'initiative citoyenne	4242	17%	16176	19%	180383	16%	12299	16%
Transition écologique solidaire, agriculture, alimentation	3522	14%	10975	13%	144804	13%	8694	12%
Justice, police, armée	1604	6%	7509	9%	109716	10%	7353	10%
Europe, affaires étrangères, Outre-mer	998	4%	4966	6%	65233	6%	5456	7%
Santé, solidarité, handicap	2035	8%	0	0%	83566	8%	6517	9%
Economie, finances, travail, compte public	6687	27%	17760	20%	199093	18%	12505	17%
Education, jeunesse, enseignement supérieur, recherche et innovation	1638	6%	6602	8%	74295	7%	7453	10%
Sport, culture	612	2%	2894	3%	35365	3%	3827	5%
Expression libre & sujets de société	3890	15%	19786	23%	215652	19%	11311	15%
	25228		86668		1108107		75415	

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des contributions du « Vrai débat » par section.

³ Pour consulter ces préconisations : https://www.debatpublic.fr/file/3009/download?token=oeF_fr26

Méthodologie et Corpus

Nous avons mobilisé nos compétences textométriques pour classer et cartographier le vocabulaire de l'intégralité des contributions au « Vrai débat », extraire des arguments significatifs, définir des profils de locuteurs ou de contextes (selon les informations disponibles). Nous avons extrait, de la base de données disponible, les textes des contributions et quelques données contextuelles (date, votes, etc.). Nous utilisons ici *Iramuteq* (<http://www.iramuteq.org>) qui est un logiciel libre de textométrie, développé par Pierre Ratinaud au sein du Lerass et avec le soutien du Labex SMS (ANR-11-LABX-0066).

En première analyse, on comptabilise 119 116 textes (de 59 formes lexicales en moyenne) représentant 7 007 985 occurrences (71 523 formes distinctes ; 37 517 hapax⁴, soit 52.45 % des formes). La proportion élevée d'hapax, de mots non reconnus et l'examen de la liste permettent de penser qu'il y a un nombre important de fautes de frappe. C'est relativement habituel dans les corpus issus du *Web* et une correction devra être envisagée pour valider définitivement les résultats.

Ici, c'est l'algorithme de « classification hiérarchique descendante », défini et publié par Reinert en 1983, qui sera principalement utilisé. Il s'agit, à partir d'un corpus pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions de mots, de construire une matrice croisant le lexique (sur lequel sont opérées un certain nombre d'opérations linguistiques automatisées) avec des textes ou des segments de textes (définis automatiquement). Chaque case de cette matrice est automatiquement codée selon la présence (1) ou l'absence (0) d'une forme lexicale dans un texte ou segment. La succession des 0 et 1 définit des « profils » de formes et/ou de segments.

L'algorithme original permet de regrouper en classes les segments dont les profils sont semblables et de les décrire, non seulement par les formes lexicales corrélées (dendrogramme), mais également par les caractéristiques des locuteurs, si elles ont été codées (métadonnées telles que des variables socio-catégorielles, psychosociologiques, chronologiques, sources...).

Ce sont ces classes calculées automatiquement qui sont ensuite décrites et interprétées en mobilisant la connaissance que les analystes peuvent avoir du contexte et surtout des théories en Sciences Humaines et Sociales les plus pertinentes.

Nous avons considéré ici une classification en 14 classes (87 % des segments classés). La poursuite de l'analyse en conservant les 24 000 formes de fréquence supérieure ou égales à 3 confirme les grandes classes ci-dessous, mais fait apparaître de nouvelles classes, relativement petites par rapport aux grandes tendances décrites ici, mais qui pourront être approfondies ultérieurement.

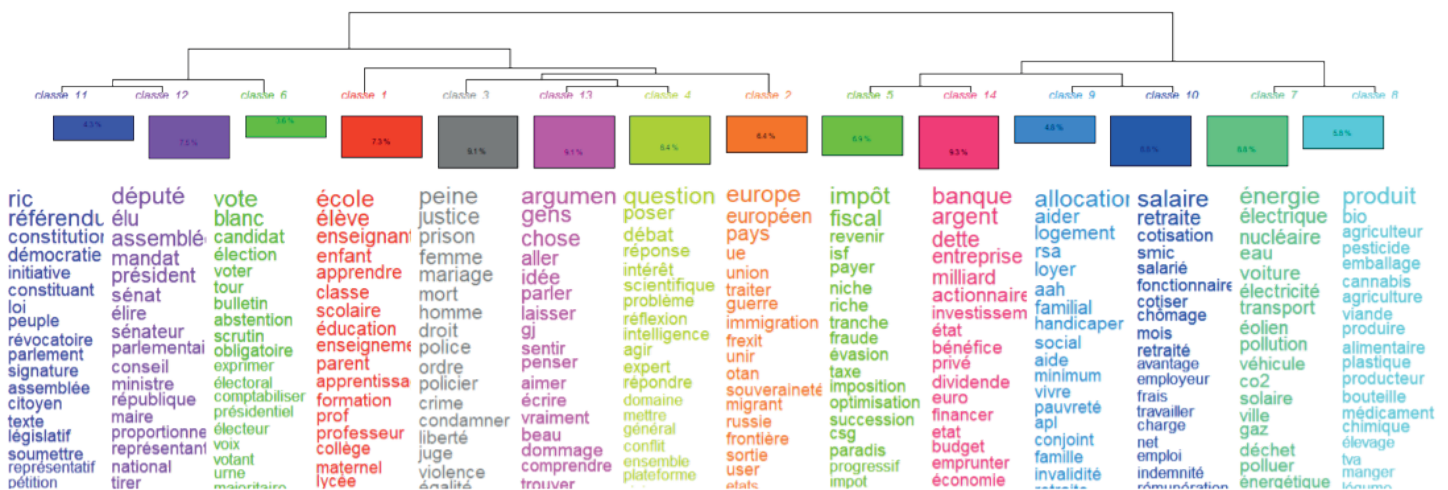


Figure 1 : Dendrogramme de la classification du corpus « Vrai débat » (CDH, Reinert, 1983)

Le dendrogramme matérialise plusieurs sous-ensembles lexicaux. À droite, des sous-ensembles de classes renvoient à une pluralité de mesures d'action publique afférant à la transition écologique (7 et 8), à la justice sociale (10 et 9) et fiscale (14 et 5). À gauche, trois classes (6, 12 et 11) rassemblent des segments de textes relatifs à un certain nombre de refontes institutionnelles à entreprendre (« ric », « vote blanc », etc.). Le

⁴ Un hapax est ici un mot (ou forme lexicale) qui n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus.



sous-ensemble central, plus hétérogène dans son contenu lexical comporte d'une part, une classe relative à l'enseignement (1), à la question européenne (2), d'autre part à des sujets faisant plus directement écho à l'actualité médiatique ou ayant suscité davantage d'interaction sur la plateforme (3). Les deux dernières classes (13 et 4) sont moins centrales dans le débat, puisqu'elles ne comportent que peu de revendications, mais concernent la pertinence, l'utilité, les biais, les conséquences... du débat lui-même. On a évoqué le fait qu'il s'agissait de deux classes qui étaient non corrélées avec les sections du « Vrai débat ». Elles contiennent des traces lexicales plus associées à l'oralité (« gens », « chose », « parler », etc.).

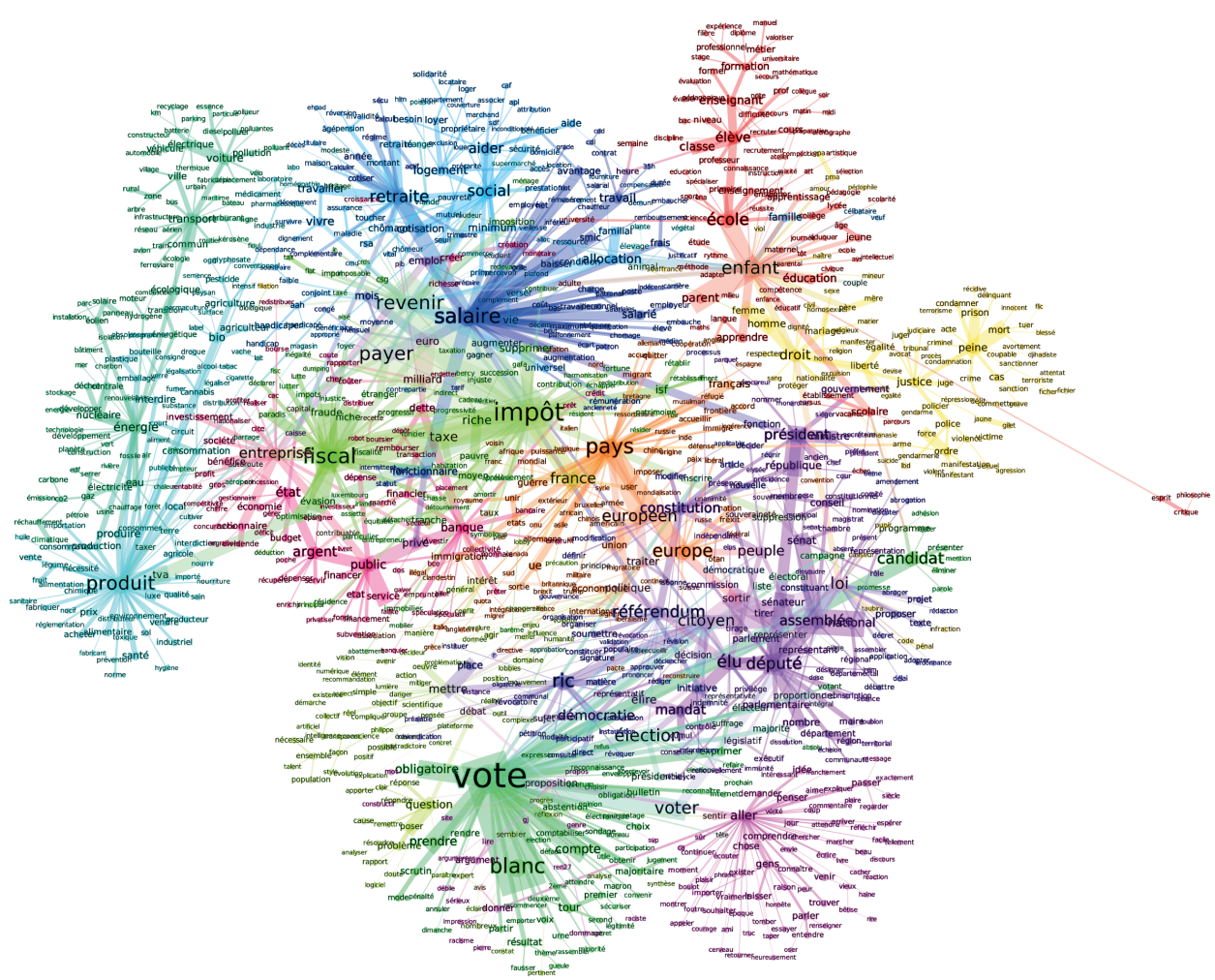


Figure 2 : Cartographie de la Classification Hiérarchique Descendante, (ADS), corpus « Vrai débat »

Ceci n'est pas un nuage de mots, mais une représentation graphique des espaces lexicaux : les mots ne sont pas sélectionnés par l'analyste selon ce qu'il veut dire ; ils sont liés par leur cooccurrence et leur position les uns vis-à-vis des autres n'est pas aléatoire. La taille de la police est proportionnelle à la prégnance des mots dans le corpus. Les couleurs représentent des communautés identifiées de façon automatique. Ce graphe est réalisé à partir des espaces lexicaux que forment chacune des classes présentées dans le dendrogramme ci-dessus, il en permet donc une autre lecture, davantage focalisée sur les relations de proximité lexicales.

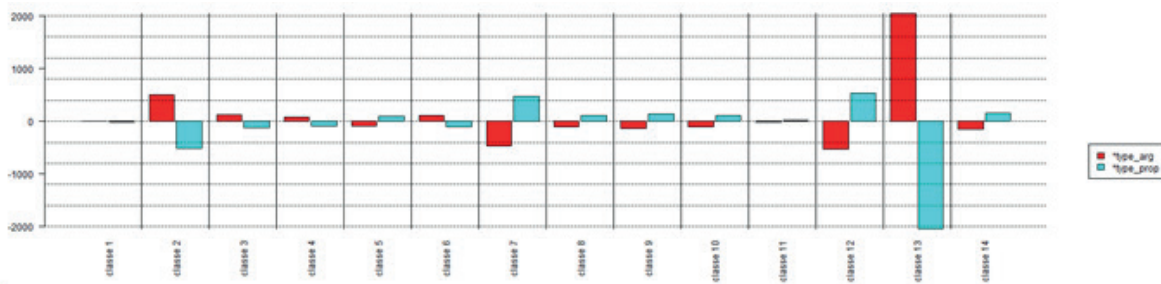


Figure 3 : Distribution des « propositions » et « arguments » dans les classes de la CDH

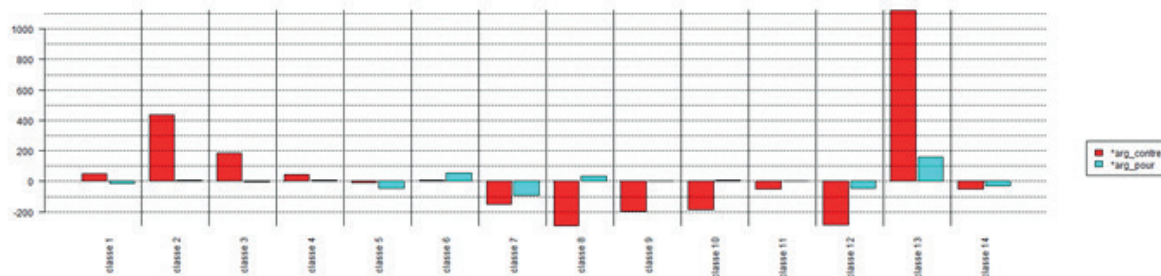


Figure 4 : Distribution des « arguments pour/contre » dans les classes de la CDH

On note que la classe 13 se distingue par une présence significative d'arguments par rapport aux propositions, et que ce sont spécifiquement des arguments « contre ». C'est aussi le cas, bien que dans une moindre mesure, pour la classe 2 (Europe). La tendance est inversée pour les classes 7 (énergie) et 12 (institutions) qui attirent plutôt des propositions que des arguments.

Une analyse sans nuages de mots et IA ajoutée

Nous nous nous inscrivons dans la famille des analyses statistiques multidimensionnelles appliquées aux corpus de textes (analyse des données textuelles, lexicométrie, textométrie, logométrie).

Nous nous distinguons donc à la fois du marketing des nuages de mots et des effets de mode de l'intelligence artificielle.

Nos analyses reposent sur l'état de l'art en sciences des données, implémentées dans des outils statistiques et informatiques que nous développons nous-mêmes, dans un cadre ouvert (« open source »). Ces méthodes sont issues des travaux en statistique et informatique textuelles initiées dans les années 1960, notamment à l'ENS Saint-Cloud, et dont les premières applications concernaient les tracts de 1968.

Nos outils sont donc transparents, reproductibles et reconnus par la communauté scientifique pour leur puissance et leur efficacité dans l'approche objective, exhaustive et synthétique des (très) grands corpus textuels. Ils nous permettent de classer et de cartographier le vocabulaire, de dégager des profils d'utilisateurs ou de situations, d'extraire des phrases significatives.

Il ne s'agit donc pas tant de penser le débat que d'écouter ce que des acteurs y ont vraiment dit, de lire les traces de ces opérations sociocognitives, dans un contexte de (très) grande production de textes, pris dans leur exhaustivité et en dégagant des tendances fortes.

Il est donc important de garder à l'esprit que cette analyse considère prioritairement ce qui est dit, les mots tels qu'ils sont écrits, qui sont reconnus (catégories grammaticales, mots composés, statuts statistiques...) et classés automatiquement pour définir des thèmes. Les informations disponibles sur les locuteurs n'interviennent que pour aider l'interprétation. Les votes, par exemple, ne dirigent pas l'analyse, mais ils peuvent l'illustrer utilement.

Ces résultats issus de traitements automatiques complexes sont soumis à l'interprétation de spécialistes des théories en Sciences Humaines et Sociales et du contexte dans lequel ils ont été produits.

Une consultation en ligne n'est pas une enquête sociologique

On ne contrôle pas l'échantillon et on connaît très peu de choses sur les participant-e-s (quelle est leur profession, leur lieu d'habitation, etc.). Il est aussi important de savoir que, dans ce type de consultations, un même utilisateur (ou groupe d'utilisateurs) peut créer plusieurs comptes différents et donc proposer plusieurs propositions, arguments et votes. Toute interprétation en termes de ce que disent ou pensent « les Français », ou même « les Gilets jaunes », serait donc extrêmement hasardeuse. De même, s'il est possible de quantifier les arguments pour dégager des positions majoritaires dans un débat, en ligne qui plus est⁵, cela ne signifiera en aucun cas que ces positions seront majoritaires dans la population. Il serait donc inadéquat et potentiellement dangereux d'utiliser nos résultats quantitatifs, ou d'autres, comme s'il s'agissait d'un vote ou d'un referendum pour en dégager une ligne de décision ou d'action.

Une consultation en ligne n'est pas non plus un débat

Le débat a commencé avant, a continué pendant⁶ et se poursuivra après. Il s'agit donc d'une exceptionnelle base d'arguments, qui pourra nourrir le débat, et que nous avons abordée avec le regard des Sciences de l'information et de la communication⁷.

De plus, la plupart des initiatives de consultation en ligne préfèrent contraindre préalablement les réponses en imposant des thématiques, ce qui a pu apparaître comme contraire aux principes de la délibération. Certaines tentent d'adapter à l'outil Web des techniques anciennes de mesure d'opinion. Cette approche, méconnaissant les développements de la recherche contemporaine sur les usages des réseaux sociaux numériques, est sans doute destinée à faciliter un traitement ultérieur plus ou moins bien anticipé. Mais elle enferme le contributeur dans un format de réponse qui s'éloigne de plus en plus de l'aspiration des individus. Les méthodes actuelles d'analyse des textes en ligne sont particulièrement adaptées pour révéler automatiquement les thématiques mobilisées en réponse à une question que l'on peut donc imaginer la plus ouverte possible (les propos sans rapport avec la question sont automatiquement détectés et peuvent être analysés ou écartés)⁸.

Elles peuvent également intégrer les habitudes des internautes, qui aiment autant s'exprimer librement qu'évaluer les expressions des autres. Le « Vrai débat » a sans doute été moins contraignant que le « Grand débat national »⁹ pour les contributeurs, et il a utilisé les habitudes des internautes : l'expression spontanée et le vote. Mais il aurait pu s'éviter la définition préalable des thématiques et rester ouvert à des expressions nouvelles moins liées aux agendas politico-médiatiques.

5 De qui restreint la participation de certains pans de la société : les individus maniant difficilement l'expression écrite par exemple ou ceux ayant des difficultés à accéder aux technologies du numérique ou à les utiliser.

6 Même si le « Grand débat national » a parfois constitué un argument pour clore les débats.

7 Voir l'ouvrage collectif à paraître « Dynamique des recherches en SIC » édité par la Conférence Permanente des Directeurs.trices de laboratoires en Sciences de l'Information et de la Communication (CPDirSIC), qui propose une cartographie de la recherche dans cette discipline. Disponible en version numérique : <http://cpdirsic.fr/wp-content/uploads/2018/09/dynamiques-des-recherches-sic-web-180919.pdf>

8 C'est ce qui avait permis l'analyse des contributions au « Grand débat sur l'identité nationale » (Marchand & Ratinaud, 2012)

9 D'autres spécialistes des méthodes en Sciences humaines et sociales se sont déjà exprimés et continueront à le faire, mais il est évident que le « Grand débat national » s'est davantage inspiré des vieilles techniques de sondages d'opinions que des méthodes actuelles d'analyse des informations massives circulant sur les réseaux sociaux numériques, allant même jusqu'à considérer l'expression spontanée des contributeurs comme une simple question ouverte en complément des questions fermées. Le « Vrai débat » est, de ce point de vue, plus proche des méthodes actuelles de traitement des débats en ligne.

LES RÉSULTATS DU VRAI DÉBAT

Qu'est ce qui caractérise les contributions ?

Le Vrai débat : Une négociation argumentée, pas un déballage

On a entendu beaucoup de choses sur les manifestants « Gilets Jaunes » : « Pro peine de mort », « anti mariage pour tous », « démagisme », « xénophobes », « souverainistes », « peu instruits », « violents », « complotistes »... Autant de qualificatifs que nous avons cherché à investiguer dans notre corpus du Vrai Débat afin d'en déceler des traces ou des points d'appui tangibles. Pourtant, l'analyse lexicale des contributions, la quantité (pour rappel, 92 289 arguments énoncés) viennent contredire ces jugements. Les nombreuses propositions ont été étayées, voire pour certaines amendées et argumentées, de façon structurée et documentée (partage de ressources informatives nombreuses et plurielles). On peut toutefois amener quelques nuances. Si l'on peut parler d'une certaine pluralité énonciative sur les votes (23,8 % des utilisateurs ont voté 0 fois, 4,1 % des utilisateurs ont voté 100 fois ou plus), concernant les propositions et les arguments les propos sont à nuancer. En effet, 1 % des utilisateurs ont écrit 35 % des propositions et 44 % des arguments : il y a donc, comme c'est souvent le cas sur le Web, des formes d'activisme que des études ultérieures pourront mieux décrire. On note néanmoins que 8445 utilisateurs ont fait des propositions (soit 18 % des utilisateurs) et que le plus fort contributeur a fait 210 propositions.

L'impression d'ensemble qui se dégage des contributions est celle d'un débat de bonne qualité argumentative : peu de registre émotionnel, peu de vulgarité, un effort de synthèse. Certaines propositions font l'objet d'un consensus majoritaire tandis que d'autres donnent lieu à davantage de désaccords, qui s'expriment par les votes, le contenu des arguments et les manifestations d'adhésion (« aime »).

S'agissant de la violence et contrairement à ce que nous pouvions observer dans d'autres situations (comme le Traité de constitution européenne et, surtout, le Grand débat sur l'identité nationale), il y a peu d'invective et de marqueurs agressifs (même si on note de l'ironie, de la moquerie, voire du cynisme). De ce point de vue, le Web n'a pas été le déversoir de haine et de vulgarité (insultes, propos haineux) que l'on présente souvent sous prétexte d'anonymat, et ces mêmes caractéristiques ne sont pas non plus imputables aux contributeurs : les contributions du Vrai débat s'inscrivent dans une démarche délibérative de qualité.

La qualité argumentative ne repose pas sur des « idées toutes faites ». En effet, il n'y a pas, non plus, et c'est rare, de classe structurée par des noms de personnalités politiques, nous aurons l'occasion d'y revenir. Soit ces personnalités sont citées dans plusieurs thématiques (Macron, Sarkozy...), soit sont citées pour une raison particulière (Taubira, Trump...), soit sont très peu citées. On ne trouve donc pas beaucoup de traces de politique « politicienne » dans le Vrai débat, qui semble tenir sa promesse de débat de fond. Des semaines de rencontres sur les Ronds-points, mais aussi le traitement médiatique qui a pu leur être réservé, ont sans doute fait mûrir ce mouvement, et les retours d'expérience leur ont donné une identité et un cap et confirmé leur stratégie. Cette éthique de responsabilité s'exprime sur la forme, par un autocontrôle et une modération des propos, et sur le fond par un rejet des idées populistes et le témoignage d'une compétence voire d'une expertise politique dans l'analyse et la recommandation, qui va à l'encontre de certains stéréotypes.

Les positionnements politiques du « Vrai-débat » placent donc la négociation au-dessus du débat d'idées, que l'on penserait fondateur de la démocratie, mais dont les formes parlementaires ne suscitent que défiance et hostilité. L'appropriation des idées par les partis politiques et des actions par les élites technocratiques ne laisserait plus de place à l'initiative citoyenne : il s'agit de reprendre le contrôle, du niveau régional au niveau européen, et d'imposer la négociation sur une série de thématiques.

Le débat n'est alors qu'un moment vers l'instauration d'un nouveau rapport politique plutôt qu'un nouveau régime et les contributeurs du Vrai débat se présentent comme des négociateurs davantage que des requérants laissant apercevoir les contours d'une éthique de responsabilité revendiquée.

Les Gilets jaunes sont-ils « radicalisés » ?

C'est une affirmation souvent entendue de la part des commentateurs politiques et médiatiques, notamment après les violences survenant lors des manifestations.

Les rhétoriques radicales sont étudiées, dans des contextes de radicalités diverses, et on y trouve des constantes : un sentiment d'humiliation ou de « privation relative », une identité exclusive associée à des imaginaires stéréotypés, des référents idéologiques qui s'expriment de façon figée, quasi rituelle, une mise en cause des valeurs dominantes fondamentales (liberté, démocratie, développement personnel...).

Rien de tout cela ne s'observe sur le site du Vrai débat. Le « nous », par exemple, loin d'être une référence à un groupe d'appartenance ou de référence, se retrouve surtout dans la classe de l'Europe pour se rapporter, soit à la France, soit au peuple. La mention des « gilets jaunes » se retrouve dans la classe (11) du RIC, pour la question de leur organisation propre, de la possibilité de se structurer en mouvement politique, et dans la classe Police-Justice (3) dans des contextes de positionnement vis-à-vis des violences durant les manifestations. « Nous » et « Gilets jaunes » ne se retrouvent donc que rarement liés entre eux. Lorsqu'on les trouve dans la même classe c'est avec la forme « GJ », mais c'est dans un contexte lexical proche de l'oralité et dans une acception plus globale (« regarder autour de nous », « où est-ce que cela va nous mener ? », « mouvement des GJ »...).

Aucun des indicateurs rhétoriques de radicalisation n'apparaît donc dans le Vrai débat. Quant aux thématiques généralement cataloguées d'extrême droite (peine de mort, mariage homosexuel...), on a vu qu'elles étaient massivement rejetées et provenaient sans doute d'opérations d'infiltration du débat par des groupes constitués. Ainsi, des positionnements idéologiques concernant l'abolition du « Mariage pour tous » et le retour de la peine de mort sont évoqués, mais les arguments attirent massivement un vote « contre ». Par exemple, pour la proposition de rétablissement de la peine de mort, on peut souligner qu'elle a donné lieu à plus de 80 % de votes « contre », ce qui est exceptionnel compte tenu de la tendance signalée plus haut à voter « pour ». Loin des idées reçues concernant de supposés positionnements idéologiques de Gilets jaunes, nous n'avons pas trouvé de posture ni d'arguments anti-immigration, pas de rejet non plus des acquis sociaux.

Les modalités de la négociation

Pour une négociation

À rebours des dispositifs « on line » ou « offline » de débats voulus par Emmanuel Macron, cette consultation en ligne laisse voir une autre priorité : établir les termes de la négociation pour permettre aux débats d'émerger dans des conditions nouvelles et plus démocratiques par la suite. C'est donc un retour à la table des négociations qui est ici demandé majoritairement, et la présence significative des termes « négociier » et « négociations » en atteste. Les séries d'arguments délivrés sur la plateforme viennent révéler un processus de négociation porté non seulement sur les termes, les moyens de sortir de l'impasse, mais aussi les interlocuteurs, telle que la classification hiérarchique descendante nous permet de l'appréhender. Prises dans leur ensemble, les diverses contributions ont une portée plus profonde qu'un débat d'idées ou l'expression de doléances : les thèmes proposés par les sections, mais aussi dans l'expression libre portent sur des sujets allant de la refonte des institutions à la façon d'entreprendre la transition écologique. En ce sens, le dispositif n'est pas « participatif » au sens d'une simple consultation dont le périmètre serait borné et décidé par les gouvernants au gré de l'agenda politique. En cela, l'initiative même du Vrai débat témoigne de la cristallisation d'un rapport de force dans l'espace public.

« les questions à l'origine posées par les gilets jaunes étaient simples très directement en lien avec leurs réalités et leurs difficultés au quotidien elles appelaient des réponses simples et immédiates alors que vous y répondez tardivement en mettant en œuvre un processus complexe sous le sceau d'un besoin de démocratie participative »

En ce sens, on peut considérer qu'il s'agit d'un dispositif « agissant », « efficient » qui met en avant le motif de la participation plus que le fait de participer, sans se cantonner à son caractère symbolique ou cosmétique dans la construction de l'action publique.

Une forte croyance dans les mécanismes institutionnels, dans la juste balance des pouvoirs paraît ici s'exprimer, comme en témoignent les classes portant sur la refonte du système politique sur lesquelles nous reviendrons ci-après. Cette confiance dans les vertus des institutions politiques régies par des règles et des procédures spécifiques, qui sont certes à refondre, conteste par la même, de façon assez nette et large la figure centrale sous la 5ème république, d'homme ou de femme providentiel-le, et propulse le citoyen au cœur de l'administration et de la législation qui entourent le débat public.

Cette observation s'appuie sur un constat : par comparaison à d'autres consultations, et notamment au Grand débat sur l'identité nationale, il n'y a pas de classe structurée par des noms de personnalités politiques. E. Macron est le plus cité (2 471) et il apparaît dans plusieurs classes (par significativité décroissante : 6, 12, 13, 11, 4, 2). N. Sarkozy (329 + 79 « Sarko » + 48 « Sarkosy »), est cité dans la classe 11 en lien avec le Traité de Lisbonne. C. Taubira (205) est citée dans la classe 3 sur la réforme de la justice. D. Trump (200) est cité dans la classe 2. A. Benalla (196) est cité dans les classes 12 et 3 sur les réformes politiques et judiciaires. L'économiste Bernard Friot (164) est cité dans la classe 10 en lien avec les salaires. V.-G. D'Estaing (160) est cité dans les classes 11, 14, 10 et 12. J. Chirac (143) est cité dans les classes 11, 12, 13 et 6. Le seuil de fréquence choisi pour l'analyse ici présentée (3000 mots les plus fréquents), masque d'autres noms propres mentionnés dans les contributions : Le Pen (115), Castaner (104), Jouanno (104), Juppé (92), Fillon (88), Merkel (75), Chouard (68), Mitterrand (67), Mélenchon (52), Balkany (48), Villepin (43), Cahuzac (42), Drouet (33), Edouard Philippe (31), Nicolle (20 + 3 « Fly Rider »), Levavasseur (10), Chalençon (4), Mouraud (4), Ludosky (3), Cauchy (1)... Les personnalités politiques sont mentionnées dans plusieurs classes soit sur des sujets précis, mais pas en tant que garants ou représentants, il n'y a pas non plus de mise en avant des porte-parole médiatiques par les contributeurs.

La mobilisation de ces noms propres dans des contextes lexicaux variés peut permettre alors d'avancer l'hypothèse que la légitimité des représentants politiques est remise en question, ils ne sont pas présentés comme détenteurs d'une autorité supérieure qui leur conférerait le monopole de la parole politique légitime. Celle-ci se trouve considérablement amoindrie dans bon nombre de contributions et leur « amateurisme », les transactions collusives de certains sont d'ailleurs soulignées majoritairement. La classe politique est ainsi taxée d'incompétence, arguments à l'appui, pour assurer la sécurité de l'offre de vie quotidienne, la liberté et l'égalité des citoyens. Les citoyens apparaissent alors comme la dernière figure collective légitime afin de rediscuter le contrat social de départ.

« je réponds ici à l'argument remettant en question la compétence du peuple à écrire une constitution je pense que les gens incompétents vont simplement exprimer leurs désirs ce qui est déjà un pas en avant pour la démocratie »

« bien sur il faut que le peuple puisse être à l'origine de décisions, mais à condition que le débat soit clair les informations vérifiées voir le brexit et à l'abri de manipulations voir trump et que le vote réponde à la question posée »

Les citoyens, négociateurs responsables

Négociateurs du contrat social plutôt que témoins, victimes ou requérants charriant des doléances, nos résultats témoignent du fait qu'un rapport de force s'est cristallisé au fil des mois. Le dispositif du « Vrai débat » ne confère pas aux contributeurs un simple rôle de « consulté », mais un statut de négociateur légitime, fort d'une expertise citoyenne et d'une lutte de plusieurs mois. L'objectif n'est dès lors plus de formuler des doléances, mais les termes de la négociation à venir. Le Vrai débat vient leur donner l'occasion de reprendre les rênes de l'agenda politique en affichant leur statut d'acteur public souverain, de citoyen. À une conception de la participation citoyenne fondée sur « l'empowerment », les principes méritocratiques d'une responsabilité qui serait avant tout individuelle, viendrait s'opposer une vision de la participation citoyenne fondée sur les principes d'émancipation collective. En outre, le citoyen ici semble se lire comme attaché à la démocratie, aux libertés qu'elle offre et à ses mécanismes institutionnels, au lieu de s'attacher à un sol, à un drapeau, à des coutumes, voire à un éthos identitaire. Mais si la voie de l'émancipation est collective, c'est bien l'expérience personnelle et individuelle qui ancrerait et justifierait en partie le degré d'expertise de chacun, et qui fait émerger la posture du négociateur-citoyen. La compétence politique revendiquée dont témoignent les arguments

en ligne est affichée en ce sens au travers des pistes proposées.

« transférer toutes les aides de l'agriculture non bio vers l'agriculture bio à court terme transférer toutes les aides de l'agriculture non bio vers l'agriculture bio dans un délai de 4 ans en cohérence avec le développement de l'agriculture bio et la disparition progressive de l'agriculture non bio »

« empêcher les entreprises ayant des filiales dans les paradis fiscaux d'accéder aux marchés publics réprimer la fraude fiscale en sanctionnant les banques et les cabinets d'audit qui la favorisent »

« séparer les banques de dépôt et d'investissement au vu de la dernière crise financière de 2008 »

« l'ISF n'a plus de sens si on supprime les niches fiscales et l'optimisation fiscale les plus riches paieront ce qu'ils doivent on peut même créer des tranches supplémentaires pour lisser l'impôt sur le revenu après ils feront ce qu'ils veulent de ce qui leur reste »

Le ré-équilibre des pouvoirs, la demande pressante d'une réponse politique, la re-définition des termes du contrat social, autant de pôles centraux dans ce Vrai Débat. Les contributeurs ne cherchent pas à s'inscrire dans une ligne partisane ou idéologique ou dans les corps intermédiaires de façon large. Il s'agit davantage d'entériner une rupture et une demande pressante d'une souveraineté du peuple et de mécanismes institutionnels redéfinis, régulant et contrôlant en partie l'action publique et ceux qui la diligenteront.

Re-définir et contrôler le pouvoir

Ce qui ressort des classes lexicales liées à la politique (6, 11, 12), c'est la méfiance à l'égard des institutions politiques actuelles et l'impératif de changement des représentations. Les partis politiques sont autant critiqués pour le fonctionnement sclérosé des partis traditionnels que pour l'amateurisme de nouveaux mouvements. Dans les deux cas, c'est bien la légitimité et la compétence des représentants de l'État qui sont rejetées.

L'argument porte d'une part sur la réforme de la représentation parlementaire et de son élection, et d'autre part sur son activité.

Si l'élection reste le socle de la Vème République, c'est la forme qu'elle prend depuis de nombreuses années qui est rejetée. L'électeur est placé devant des alternatives qui ne lui permettent plus d'exprimer son choix, quand ce n'est pas une pression au vote utile qui assoit l'emprise des partis principaux désertés y compris par les militants. L'abstention n'est donc pas vécue comme un désintérêt pour la politique, mais comme un refus de choix biaisés. La prise en compte du vote blanc comptabilisé et invalidant, allant de pair avec un vote obligatoire, apparaît donc comme une revitalisation de la politique.

« vote blanc reconnu et comptabilisé lors de la présidentielle. existence d'un bulletin contre tous au second tour et si le nombre de tels bulletins excède celui obtenu par l'addition des 2 candidats annulation de l'élection et reconvoque les électeurs avec des candidats autres que les 2 précédents »

« si le vote est obligatoire avec sanction en cas d'abstention les votes blancs auront une réelle valeur si les blancs atteignent 50 % il faut prévoir un processus d'invalidation de l'élection et à la mise hors jeu des candidats du premier tour »

« Ce qui est rejeté, c'est l'idée qu'une fois élus, les représentants échappent au contrôle des citoyens. Élection proportionnelle, non-cumul, contrôle de la rémunération, possibilité de révocation sont donc les leviers privilégiés pour rétablir ce droit de contrôle »

« Assemblée nationale : députés élus à la proportionnelle avec au moins 50 % des députés tirés au sort parmi toutes les classes de la société. Gouvernement élu par l'assemblée avec la possibilité de révoquer ces élus. »

« Réduction du nombre de députés à 3 par département ou territoire et 1 sénateur. 1 mandat renouvelable une seule fois. »

« Rien dans nos textes ne prévoit quelque indemnité que ce soit pour les élus nationaux après leur mandat députés sénateurs ministres et secrétaires d'état et président de la république. ce ne sont que des petits arrangements qu'ils se sont donnés eux même »

La revendication d'un parlement plus restreint et plus proportionnel vise les deux chambres, mais le Sénat fait l'objet d'une discussion particulière : assemblée anachronique pour beaucoup, dont l'élection fait la part belle aux jeux opaques des partis traditionnels, il doit être voué à disparaître ou à être transformé en profondeur. À noter que, pour certains, il a toutefois montré sa capacité d'opposition à l'exécutif dans les dérives de « l'affaire Benalla », signe d'un dysfonctionnement du politique.

Outre le changement dans le processus électoral et le contrôle des élus, c'est aussi sur le travail législatif que portent les revendications. Ce qui se traduit ici, c'est la volonté de contrôler le politique, de se substituer au politique, de redéfinir les règles du jeu, être décisionnaire. Il s'agit également d'éviter que le gouvernement et les parlementaires prennent des décisions contraires aux promesses qui les avaient fait élire et, plus généralement, aux intérêts du peuple. Le RIC apparaît ici comme contrôle des lois et du respect des engagements électoraux, mais aussi comme une revitalisation de la démocratie, *via* l'introduction de procédures directes de décision collective.

« Ensuite il conviendra d'instituer une nouvelle république conforme à la nouvelle constitution écrite par le peuple. le référendum d'initiative citoyenne ric est certainement un outil très intéressant pour rendre la démocratie plus vivante »

« démocratie et institutions démocratie institutions ric le r i c référendum d'initiative citoyenne doit entrer dans la constitution création d'un site lisible et efficace encadré par un organisme indépendant de contrôle où les citoyens pourront faire une proposition de loi »

On le voit, la contestation porte moins sur le système lui-même que sur la légitimité des élus, leur procès en compromission ou en incompétence. Ce qui est réclamé, c'est la possibilité d'avoir plus de confiance dans ceux qui portent des idées politiques ou des partis ou le pouvoir politique. Un système politique efficient et compétent doit être en capacité de prendre des décisions légitimes dans la mesure où elles visent à assurer l'intérêt général. On y verrait donc l'expression d'une volonté d'assainir le système d'un mal endémique.

Il s'agit moins de la construction d'une nouvelle société (utopie) qu'une analyse du système tel qu'il fonctionne et de sa transformation pour augmenter/reprendre le contrôle (plus que la participation).

Des leviers sont alors identifiés pour relégitimer le système politique et particulièrement le contrôle par le peuple de façon directe et pérenne. S'il s'agit bien d'une volonté de modifier en profondeur certaines procédures politiques existantes, cette revendication ne renvoie pas obligatoirement à un changement de régime. Il n'y a peu d'appels à une 6^{ème} République, ni réellement à une démocratie participative. Plutôt qu'une rupture, il s'agit davantage d'une renégociation pour redéfinir les termes du contrat social.

Pour la refonte du contrat social, pas pour le dédagisme

L'injonction d'une refonte du contrat social qui transparaît de nos résultats s'incarne également par le biais d'un idéal normatif associé aux notions de transparence, d'éthique de responsabilité et d'efficacité de l'action publique. Elle laisse voir de façon assez nette également l'absence d'opinions significatives pour une posture de « dédagisme ». La 5^{ème} république est repensée pour mieux fonctionner, sous-entendant la possibilité qu'elle fonctionnerait mieux, davantage régulée et réordonnée.

Ce qui apparaît parfois comme une démarche constituante est moins inspirée par une imagerie Révolutionnaire que par une aspiration à davantage de responsabilité pour les citoyens et les élus. Les contributeurs du Vrai débat ne semblent pas vouloir en finir avec les élus. On n'est pas dans le « dédagisme ». Il n'y a pas de rejet de l'État ni de disparition de l'État. En revanche, il y a un rejet de la méritocratie au profit de la régulation collective.

On note que les « gilets jaunes » sont mentionnés dans ces classes quant à la question de leur organisation propre, de la possibilité de se structurer en mouvement politique, ce qui est massivement rejeté, car suspecté de compromission vis-à-vis du système critiqué et peu conforme à la volonté de nouveaux modes de participation et de contrôle. Les porte-parole des *Gilets jaunes* sont d'ailleurs parmi les noms propres les moins cités (de 1 à 33 citations).

À la veille des élections européennes : réformer ou quitter l'Europe ?

La question de l'Europe attire peu de contributions et des polarisations ambiguës. C'est un objet sur lequel les contributeurs sont partagés et on a parfois l'impression de revenir aux arguments du débat sur le Traité de constitution européenne (2005). On comprend mieux le positionnement à l'égard de l'Europe en le rapprochant de celui de la politique en général. Il n'y a pas autant de rejet identitaire qu'on pouvait s'y attendre. Quelques arguments significatifs promeuvent une Europe de la paix qui garantirait un équilibre mondial des « partisans du Oui ». Globalement, il n'y a pas de traces significatives de sentiment anti-européen, mais un euroscepticisme dirigé contre le fonctionnement actuel des institutions européennes. La nécessité de réformer l'Europe apparaît donc de manière centrale.

« même si l'union européenne est à réformer et faire évoluer merci à la construction européenne qui a contribué à notre développement économique et qui a mis fin à des siècles de guerres fratricides entre pays européens 75 ans de paix en Europe ce n'était jamais arrivé »

Mais la défiance est majoritaire. Le Frexit est revendiqué avec des votes favorables importants. Mais il apparaît souvent, comme un choix par défaut et surtout comme le moyen de faire pression pour négocier. Le Frexit est donc présenté comme une option non souhaitable (le cas du Brexit est largement pointé négativement), mais peut être nécessaire dans les conditions actuelles. Il est essentiellement fondé sur le caractère « irréformable » de l'Europe.

« pour cela une seule mesure frexit sinon impossible de déroger des traités européens »

Certains peuvent même envisager le « Frexit » comme une mesure provisoire, le temps de construire une autre Europe avec une réforme en profondeur de la politique européenne, notamment sur les aspects institutionnels (commission et parlements peu lisibles et peu représentatifs), sociaux, fiscaux.

Les thématiques de la négociation : Re-définition des priorités de l'agenda politique

Outre la refonte du système politique, les contributions du « Vrai débat » font émerger ou reformulent des enjeux prioritaires, des thèmes pour réordonner l'agenda politique. La focale est mise sur les thèmes suivants : l'écologie (classes 7 et 8), le système éducatif (classe 1), la justice fiscale, sociale ou judiciaire (classes 5 et 14, 9 et 10, 3). En cela, il s'agit de contribuer à la mise à l'agenda politique, voire même de livrer un nouveau référentiel en creux des propositions, et concurrent de celui vécu comme imposé, inégalitaire et inefficace.

Les questions environnementales : la transition agricole et énergétique pour la transition écologique

Les contributions portant sur les questions environnementales et les solutions en faveur d'une transition écologique concrète se structurent en deux axes complémentaires : la transition agricole et la transition énergétique. Ces deux axes apparaissent comme deux leviers pour mettre en œuvre de manière efficace et effective la transition écologique. Précisons que les propositions qui portent sur ce sujet sont très nombreuses dans le corpus, trois fois plus que celles qui portent sur l'Europe pour donner un ordre de grandeur.

Transports et énergies propres

En analysant des articles de presse écrite lors d'un rapport scientifique¹⁰, nous avons montré que les angles des sujets traitant des Gilets jaunes insistaient beaucoup sur leur colère, leur ressentiment, et les conflits d'usage (hausse de la taxe carburant) en faisant croire à tort que la question environnementale les rendaient indifférents. L'analyse conduite sur le Vrai débat vient conforter ces premiers résultats. Ce sont des séries d'arguments qui viennent étayer des positions qui dépassent nettement la question du prix du carburant, que nous avons relevé de manière significative. En effet, concernant la question du transport, les contributeurs livrent un éventail de solutions présentées comme alternatives : voiture électrique, véhicules écologiques, transports ferroviaires, etc.

Ces solutions ne font pas nécessairement consensus, certains pointant la plus grande valeur écologique de certaines d'entre elles (« énergies nouvelles propres »).

« programmer une croissance du transport de marchandises sur rails et ferroutage énergie rétablir le service public intégral pour l'ensemble des sources d'énergie gaz électricité hydraulique éolienne solaire nucléaire alimentation en eau »

« a moyen terme il faut continuer à assurer un socle de production en nucléaire tout en développant des énergies nouvelles propres maîtrisées pas comme la voiture électrique actuelle ou les éoliennes dont fabrication et démantèlement sont un pb à grande échelle en termes d'environnement »

Perçue comme nécessaire, la transition écologique apparaît même comme un levier pour parer à la défaillance des services publics en zone rurale. Le désengagement de l'État et les disparités entre villes et zones rurales ou péri urbaines est pointée comme la source de fortes inégalités et vient accentuer le besoin de transition écologique. Plus qu'un mot d'ordre, ou un mot valise, la transition écologique est in fine associée dans nos analyses à une dimension collective qui semble pouvoir la porter.

« ces mêmes transports urbains largement subventionnés pour les utilisateurs urbains, mais rien pour les moyens transports ruraux et sans voiture la campagne finira par aller grossir les villes »

« développer les petits transports en commun minibus trains ter afin d'inciter les gens à laisser leur voiture créer une prime au co voiturage et au vélo à assistance électrique développer le ferroutage »

L'État et notamment les services publics apparaissent comme les garants de l'intérêt général en matière de transition environnementale. Il est désigné à la fois comme responsable et seul capable d'orchestrer cette transition : arbitrage des choix, programmes, financement des énergies renouvelables, renationalisation de l'industrie énergétique, évaluation, etc.

« la transition énergétique du nucléaire et des énergies fossiles vers les énergies renouvelables doit se concevoir à la fois en termes de réduction de la consommation d'électricité notamment par un programme d'isolation thermique du parc immobilier toutes catégories confondues et en termes de développement des parcs éolien »

« énergie favoriser les énergie non polluantes en co2 éolien en mer solaire nucléaire 60 maxi usine marée motrice hydrolien car électricité non stockable pour l'instant »

« nationalisation du bien commun et de l'intérêt général renationaliser les entreprises qui ont été financées par l'état et nationaliser celles qui produisent le bien commun comme par exemple l'énergie l'industrie pharmaceutique »

Une transition agricole pour une production bio et responsable

C'est un ensemble de dispositions qui sont proposées sous diverses acceptions afin de venir étayer les propositions en faveur de la transition agricole qui prédomine dans les contributions. Elles s'articulent d'une part autour de mesures favorisant une consommation locale, en circuits-courts, « bio » et éthique. Par exemple, de nombreuses contributions formulent l'urgence et la faisabilité d'« une France 100 % bio et locale ». D'autre part autour de la production dont on souhaite encourager le caractère écologiquement et socialement responsable. À l'appui de ces propositions des mesures d'encouragement ou de dissuasion financières sont détaillées.

« a coupler avec un système de tva fluctuante en fonction de l'empreinte carbone du produit voire une taxe sur l'empreinte nature pour pénaliser des produits certes locaux, mais bourrés de pesticides favoriser l'agriculture et l'élevage bio ainsi que l'élevage de plein air »

« se diriger vers une france entièrement bio appliquer une taxe conséquente sur tous les produits alimentaires industriels issus de l'agriculture intensive remise en intégralité à tous les agriculteurs trices de petites structures qui appliquent une agriculture bio étiqueter clairement sur chaque produit alimentaire le niveau de toxicité autocollant avec graduation de couleur »

Une école pour tous à plus petite échelle

S'agissant du thème de l'éducation (classe 1), il est intéressant de noter que les contributions insistent surtout sur des mesures concrètes. Ces mesures, non négociables, paraissent susciter un consensus généralisé. Elles répondent à un certain nombre de constats sur la nécessité de renforcer l'école publique. Il ne s'agit pas de la considérer exclusivement sous un angle budgétaire, mais de proposer des solutions pour garantir les missions d'un service public éducatif égalitaire et inclusif : diminuer le nombre d'élèves par classes, inclure et assister davantage les élèves en difficulté et en situation de handicap, mener une réflexion en profondeur sur les programmes, revenir sur les rythmes scolaires en fonction des âges des élèves. Autant d'arguments qui plaident pour une refonte du système éducatif, un système plus flexible et plus adapté aux besoins des élèves, tout en participant d'une défense généralisée des services publics indépendamment des disparités du territoire.

« le handicap à l'école inclure les établissements spécialisés aux établissements scolaires tout enfant a droit à l'école même à temps partiel réduire le nombre d'élèves à 20 par classe des éducateurs et professionnels formés aideront les enseignants dans la prise en charge du quotidien des élèves handicapés »

« repenser l'école maternelle mettre en place un calendrier scolaire et des rythmes scolaires différents entre la maternelle le primaire et le collège les enfants de 3 ans n'ont pas les mêmes besoins les mêmes aptitudes ou les mêmes capacités à apprendre que les élèves de cm2 ou du collège »

« a l'école primaire la norme du nombre d'élèves par classe est entre 26 et 30 élèves voire plus au collège et lycée on arrive à 35 élèves par classe comment voulez vous travailler et mettre au travail les enfants dans ces conditions »

« le programme scolaire et les méthodes d'évaluation devront être décidé par un collège d'universitaires de parents d'élève d'enseignants d'historiens afin de déterminer les grands axes de l'instruction des enfants fin du ministère de l'éducation »

Plus de justice (sociale, économique, judiciaire)

La justice sociale

Les contributions les plus significatives convergent pour argumenter en faveur d'une revalorisation des salaires et des pensions ainsi que des retraites (classe 10). Dans cette classe lexicale, nous relevons très peu d'arguments dirigés contre des propositions qui sont faites. De la même manière, c'est « l'harmonisation » et la « simplification » et non la revalorisation des prestations sociales qui est souhaitée et argumentée. Ces mesures sont étayées par des séries d'arguments qui s'inscrivent dans la question plus large de la redistribution des richesses. En creux, la critique d'un système à bout de souffle, trop lourd administrativement et dont les défaillances pèseraient sur toute la société in fine et pas seulement sur certaines classes de population. En ce sens, l'analyse de la distribution sociale est conduite de manière diverse et symbolisée par des mesures telles que « le revenu universel » ou « le revenu d'existence » ou le « salaire minimum ». C'est principalement une revalorisation du travail qui est ici portée dans les propositions et les arguments. A contrario, sont dénoncés les avantages accordés aux hauts salaires, face à des salaires minimums jugés trop faibles, mais également le dysfonctionnement des retraites. Le souhait d'une « vie décente », « vie meilleure » pour toutes et tous apparaît de manière centrale, venant à nouveau renforcer le constat de la trop faible rétribution du travail.

« harmoniser les minima sociaux rsa minimum vieillesse aah allocations logement et le smic il s'agit d'harmoniser les minima sociaux rsa minimum vieillesse aah allocations logement et le smic pour que chaque citoyen puisse vivre décemment et soit encouragé à travailler »

« encouragement actif a la reprise du travail suppression de toutes les aides sociales chômage sncf rsa pensions allocations retraites invalidités apl sécurité sociale et tous les autres machins pour faïnéants pour vivre faudra bosser c'est tout au boulot »

« simplifiez devant le nombre d'aides sociales et leur inefficacité il est nécessaire de mettre en place un revenu minimum par personne qui remplacerait rsa allocations chômage allocations familiales etc »

« aides diverses si le salaire minimum était suffisamment augmenté plus besoins d aide en tout genre allocation familiale logement garde d enfant»

L'économie au cœur des revendications

Tour à tour, l'économie de manière générale, la fiscalité, les mécanismes budgétaires et organes de régulation de l'économie, sont mobilisés pour dénoncer les inégalités sociales et l'absence d'intervention de l'État. C'est une réorganisation des dépenses publiques et du système fiscal et bancaire, une régulation plus nette de l'économie de marché, une redistribution plus juste qui sont ici proposées et votées significativement de manière positive. En creux de ces propositions et de ce diagnostic, ils prennent acte de l'injustice et l'inefficacité du système économique actuel.

LA QUESTION DES BANQUES ET DE LA DETTE PUBLIQUE

Les banques privées apparaissent dans les contributions comme « responsables » de la dette publique. Les propos recueillis expriment une réelle critique des relations entre l'État et les banques privées et plaident pour une réhabilitation d'une Banque Nationale. Une politique du crédit plus juste est alors souhaitée pour que le poids de la dette ne pèse pas *in fine* sur l'ensemble de la population.

« separer les banques de dépôt et d investissement au vu de la dernière crise financière de 2008 ou comment transformer une dette privée en dette publique que nous avons du payer avec l argent des ménages il est plus qu urgent que les banques n utilisent plus notre argent pour jouer sur les marchés»

« les banques privées qui prêtent à l etat français ont emprunté l argent à la bce à taux zéro puis exigent des intérêts cela nous coûte 45 milliards par an»

« mobiliser l argent pour financer les petites et moyennes entreprises et la création d emploi créer un pôle public bancaire notamment par la socialisation de banques généralistes en vue de financer les entreprises et de mener une politique du crédit sur critères sociaux et écologiques»

« si l état au lieu de se financer depuis 30 ans sur les marchés financiers avait recouru à des emprunts directement auprès des ménages ou des banques à un taux d intérêt réel de 2 la dette publique serait aujourd'hui inférieure de 29 points de pib soit 589 milliards à son niveau actuel»

« avoir une Banque Nationale permettrait de gérer l argent des impôts et de suivre les dépenses d états au plus près et plus juste lors d emprunts auprès des banques privées le revenus des entreprises d état seraient seuls autorisés au remboursement des dits emprunt et non l argent des contribuables»

LA FISCALITÉ

La question fiscale (classe 5) est essentiellement le moyen de dénoncer des inégalités dans le rapport à l'impôt et place le retour de l'ISF et l'intensification de la lutte contre la fraude des plus fortunés comme des principes de justice élémentaire. D'autres revendications sont néanmoins plus précises et témoignent d'une analyse des régimes fiscaux et des propositions pour les réformer. Parmi ces propositions « d'optimisation fiscale » on peut noter celles qui visent à accroître la participation des hauts salaires, avec l'augmentation des tranches d'imposition, un impôt sur le revenu progressif comportant néanmoins un seuil d'imposition minimal pour tous les citoyens. La nécessité de renforcer la lutte contre les évasions fiscales avec entre autres, la suppression des niches fiscales, ou encore de taxer des transactions financières sont particulièrement évoquées. Les propositions en faveur de la baisse de la TVA semblent quant à elles plutôt se référer au pouvoir d'achat des ménages.

« l isf n a plus de sens si on supprime les niches fiscales et l optimisation fiscale les plus riches payeront ce qu ils doivent on peut même créer des tranches supplémentaires pour lisser l impôt sur le revenu apres ils feront ce qu ils veulent de ce qui leur reste»

« et aussi pour que les ultra riches payent moins d impôts en supprimant isf flat tax cice évasion fiscale niches fiscales avec tout ce qui manque chaque année il y a au minimum 4fois la dette française l argent est là en mabondance»

« sanctionner de peine de prison d amendes lourdes les entreprises bénéficiaires qui licencient sortir de toutes les niches fiscales remettre l isf en augmentant le taux flat tax taxe tobin étaler les tranches de l impôt sur le revenu sur 20 tranches»

« oui, mais après avoir assainit certaines choses préalables obligatoires lutte efficace contre la fraude fiscale et sociale remise en cause des niches fiscales inefficace et inutiles impôt sur le revenu progressif 14 tranches rétablissement de l isf»

«et aboutis à la situation actuelle de quasi rejet en premier lieu privilégier l impôt sur le revenu aux taxes un ir progressif sans niches fiscales et payé par tous les citoyens avec un impôt minimum de quelques euros pour le revenu en dessous de la première tranche»

« rétablir l isf et créer une tranche d impôt supplémentaire pour les très gros revenus revoir les niches fiscales qui ne profitent qu aux véritables riches baisser de 50 le nombre et les rémunérations indemnités avantages»

« pour avoir des recettes fiscales chacun doit payer ses impôts en fonction de ses revenus à commencer par les 1 les plus riches et mettre le paquet sur les évasions fiscales baisse de la tva sur les produits de première nécessité augmentation du nombre de tranches d impôt»

« justice fiscale et sociale supprimer la csg crsd casa rétablir la taxe d habitation pour tous rétablir l isf au delà de 2m d euros faire payer à tous l impôt sur le revenu»

« faire payer les impôts et les taxes à ceux qui y échappent rétablir l isf supprimer la flat tax lutter efficacement contre l optimisation l évitement et la fraude fiscale contre l exil fiscal»

«impôts une plus juste répartition de l impôt en remettant isf ou en créant d autres tranches d imposition la taxation des transactions financières la lutte effective contre la fraude fiscale la fin des niches fiscales réserver le cice aux petites et moyennes entreprises pour créer des emplois non délocalisables»

La justice judiciaire/Police-justice

Cette classe (3), hétérogène en termes de contenu lexical, mériterait d'être largement approfondie. Quelques grandes tendances liminaires peuvent cependant être dégagées.

Il semble qu'il y ait eu un investissement particulier sur les sujets variés ici abordés. Cela s'explique en partie par la présence de propositions faisant l'objet d'un rejet majoritaire de la part des contributeurs telles que la suppression du « mariage pour tou-t-e-s ». La proposition de suppression de la loi autorisant le mariage homosexuel est la plus votée du thème « expression libre et société » avec 4283 votes dont 3504 votent contre cette suppression (ou pour le maintien de la loi).

De même concernant le rétablissement de la peine de mort : cette dernière fait l'objet de la proposition la plus votée du thème « justice, police, armée » et est votée majoritairement contre (2840 votes « contre », 499 votes « pour » avec 180 mitigés).

C'est également lié à une connexion plus forte de certains sujets ici abordés avec l'actualité médiatique et législative : l'affaire « Benalla » est ainsi invoquée pour dénoncer un dysfonctionnement, une collusion des systèmes judiciaire et politique, une justice à « deux vitesses ». À ce titre, l'affaire du « boxeur » (C. Dettinger) est utilisée pour dénoncer l'inégalité des peines encourues, selon que l'on est proche ou éloigné des cercles du pouvoir. Autre exemple parmi d'autres, les violences commises par les forces de l'ordre au cours des manifestations ou le récent vote controversé de la loi « anti-casseur » amènent à dénoncer la disproportion du dispositif de maintien de l'ordre. Ces contributions semblent ainsi traduire souvent un malaise vis-à-vis du fonctionnement des institutions politiques et judiciaires.

On note aussi que c'est dans cette classe que l'on trouve le plus significativement mention des « gilets jaunes » ; dans des contextes de répression, de positionnement vis-à-vis des violences durant les manifestations, etc. Compte tenu de la teneur des contributions, nous nous attendions à ce que ce soit dans cette classe que l'on retrouve des traces d'un registre émotionnel, pourtant, *a priori*, ce n'est pas tout à fait le cas. Les contributeurs font davantage appel à la moquerie, l'ironie, le cynisme, en dénonçant une forme de mépris intellectuel chez les décideurs (ex : « On voit les ficelles »). Un effort de synthèse est manifeste dans les contributions ainsi qu'une insistance sur les droits et libertés, quitte à dire parfois que certains ont « tous les droits » tandis que d'autres s'en trouvent privés.

« Et pour le fun, a quoi sert Benalla quand il y a un service dédié »

« je vous invite à lire l'exécution de badinter si tuer un homme est un crime comment la justice en recourant à la peine de mort pourrait elle être plus juste en commettant elle même ce contre quoi elle prétend lutter »

« recourir à des médiations de justice réparatrices entre victime et condamné pour que la victime se sente écoutée diminuer le recours à la prison en particulier pour les crimes non violents et privilégier les peines alternatives »

« une juste justice indépendantes je ne trouve pas normal que les politiques pris la main dans le sac n aient que très rarement de lourdes peines je ne trouve pas normal qu'un benalla soit en liberté violences physiques avec des attributs de policiers quand un dettinger croupis en prison »

« organiser un contrôle constitutionnel de l'exécutif avec pouvoir de sanctions jusqu'à révocation respect absolu des droits de l'homme interdiction de mensonges interdiction de pressions sur les députés ou sur la justice stricte séparation de pouvoirs etc »

« bien sûr avec la peine de mort mr patrick dills aurait aujourd'hui droit à une réhabilitation il serait super content si vous faites confiance à cette police qui mutile des manifestants et cette justice qui libère mr benalla en maintenant mr dettinger en semi-liberté allez y »